Fiche produit

Panneau baignade interdite

Description complète

Indiquez une interdiction temporaire ou permanente de baignade grâce à cette panneautique complémentaire !

Ce **panneau rond en dibond de diamètre 45 cm et d'épaisseur 3 mm** permet de marquer une **interdiction de baignade**, qu'elle soit temporaire ou définitive.

Le panneau **dispose d'un fond blanc avec un symbole d'interdiction et d'un pictogramme** représentatif de l'interdiction de nager dans la zone concernée.

Comme le prescrit la norme pour les interdictions, **un texte justificatif "baignade interdite" est inscrit et traduit en anglais** par "swimming prohibited".

Le panneau est **fourni sans préperçage** pour vous permettre de fixer le panneau où vous le souhaitez afin de mettre en évidence le message au public.

Sa fabrication en aluminium dibond vous garantit une **excellente durabilité du support avec une résistance aux UV et aux intempéries**, sans jaunissement dans le temps.

Plus d'information

Matière	Aluminium dibond
Diamètre	45 cm

67 rue de Lille - CS 700012 - 59710 Avelin - France
Tél : + 33 (0)3 20 49 48 47 - Fax : + 33 (0)3 20 49 48 88 - Email : doublet@doublet.fr